

NOUVELLE PROCÉDURE D'ADMISSION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



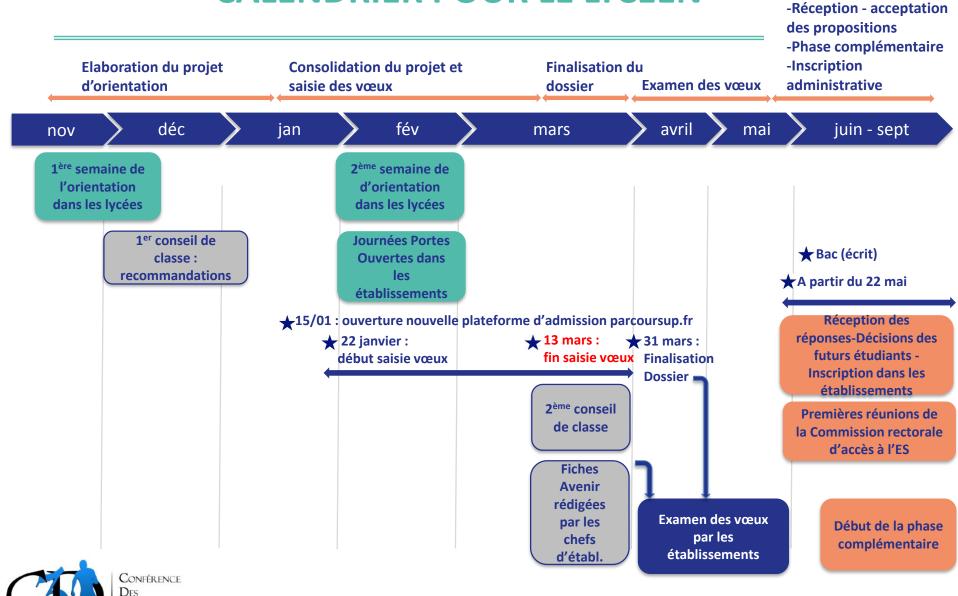
PLAN ÉTUDIANTS, ACCOMPAGNER CHACUN VERS LA RÉUSSITE

Version du 11-01-2018

S'orienter en STAPS



CALENDRIER POUR LE LYCEEN



DIRECTEURS ET DOYENS STAPS

ÉLÉMENTS POUR REUSSIR EN STAPS

Les formations STAPS sont des formations universitaires exigeantes qui s'appuient :

- Sur des connaissances scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, humaines et sociales).
- Sur des capacités d'expression écrite et orale, des compétences méthodologiques (autonomie, capacité de travail).
- Sur des activités physiques, sportives et artistiques dans leurs dimensions pratique et théorique.

Pour réussir en STAPS, il faut donc :

- Disposer de compétences scientifiques : être capable de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.
- Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser.
- Disposer de compétences sportives : avoir un bon niveau de condition physique pour suivre les enseignements pratiques en toute sécurité et un bon niveau de pratique dans au moins 1 ou 2 activités sportives et/ou artistiques.
- Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes afin de mieux appréhender les dimensions de service liées aux métiers du sport, de l'animation, de l'éducation et de la santé.
- Un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude.



ETUDE DU DOSSIER ET RÉPONSES APPORTÉES

Pour l'admission en licence STAPS :

- L'ensemble des dossiers sera ordonné au regard de l'adéquation entre le projet d'études du candidat, ses acquis et les 4 domaines de compétences attendues, complétés par la fiche Avenir.
- Le « projet de formation motivé » obligatoirement rédigé par le candidat pour chacun de ses vœux permettra de mieux apprécier la motivation du candidat.
- L'université peut adresser au lycéen deux réponses :
 - « OUI » pour les candidats disposant des compétences attendues
 - « OUI SI » pour les candidats présentant des lacunes dans un ou plusieurs domaines de compétences. Dans ce cas, un parcours de formation personnalisé, adossé à un contrat pédagogique, pourrait lui être proposé pour favoriser sa réussite. L'inscription effective est subordonnée à l'acceptation du contrat pédagogique.
- Toutefois, compte tenu **des capacités d'accueil** de chaque établissement STAPS, la plateforme fait automatiquement parvenir une réponse **« En attente »** aux candidats ordonnés au-delà de la limite des capacités d'accueil.



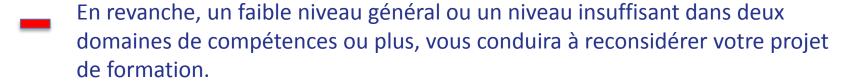
Pour les étudiants réorientés ou en reprise d'études seuls les 4 domaines de compétences seront évalués.



- La fiche Avenir : éléments d'appréciation du professeur principal et avis du chef d'établissement (30 points)
- Les quatre domaines de compétences attendues en STAPS sont :
 - ☐ Domaine des compétences scientifiques (30 points)
 - ☐ Domaine des compétences littéraires et argumentaires (30 points)
 - ☐ Domaine des compétences sportives (30 points)
 - ☐ Domaine de l'investissement associatif et des responsabilités collectives (30 points)



Il existe différentes possibilités de réussir en STAPS : une faiblesse dans un domaine pourra être compensée par d'autres points forts !





- Domaine des compétences scientifiques (30 points)
 - ☐ Quel que soit le type de bac, notes de 1ère et de terminale obtenues dans les matières scientifiques :
 - mathématiques, physique-chimie...
 - sciences de la vie et de la terre, biologie...
 - sciences pour l'ingénieur ou autres enseignements scientifiques...
- Domaine des compétences littéraires et argumentaires (30 points)
 - ☐ Quel que soit le type de bac, les notes obtenues aux épreuves anticipées de français du baccalauréat et les notes obtenues dans les matières littéraires en 1ère et en terminale :
 - français, philosophie...
 - histoire, géographie, sciences économiques et sociales...
 - langues vivantes...



L'appréciation du niveau de compétence dans ces 2 domaines est dépendant du type de bac.



- Domaine des compétences sportives (30 points)
 - ☐ Pratique sportive et culturelle scolaire attestée par les notes de 1ère et les 2 premiers trimestres de terminale ou des attestations :
 - Notes en EPS
 - Pratique dans le cadre des associations sportives scolaires (licences UNSS/UGSEL)
 - Enseignement complémentaire EPS
 - Inscription dans une section sportive scolaire
 - Pratique dans le cadre de la maison des lycéens...
 - ☐ Pratique sportive et culturelle extra-scolaire attestée :
 - Pratique régulière de loisir
 - Pratiques de bon niveau en activités non compétitives
 - Pratiques fédérales (avec licence sportive), centre de formation...
 - Résultats sportifs (niveau de pratique, sportifs de haut niveau...)
 - Pratiques artistiques en compagnies, écoles...



 Domaine de l'investissement associatif et des responsabi (30 points) 	lités collectives
☐ Compétences méthodologiques et transversales :	
- Compétences de coopération et de projet : notes de travaux (TPE), projet technique, étude de gestion	c personnels encadrés
☐ Qualification d'encadrement, d'animation et de sécurite	é:
 Qualifications et expériences d'animation et d'encadrement diplômes fédéraux, CQP 	: BAFA, BAFD, BPJEPS
- Qualifications en arbitrage, jeune juge en compétitions sco	olaires et fédérales
 Qualifications et expériences en secourisme et en surveillan aquatique et nautique : BNSSA, PSC1, PSE1, PSE2. 	ce et sauvetage

- Bénévolat associatif, mandat électif scolaire ou extra-scolaire (délégué de classe...), service civique, pompier volontaire, assistant d'éducation, AVS...

☐ Expériences et compétences civiques, citoyennes, de défense, de protection

civile, d'engagement associatif:

